

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION GOUVERNANCE FEDERATIONS DES ARTS DE LA RUE (NATIONALES ET REGIONALES) Mandat 2018-2019

Membres de la commission: représentants des Fédération nationale, Fédération Auvergne-Rhône-Alpes, Fédération Grand'rue, Pôle Nord, Fédération Normandie, Férué – Fédé IDF

Cette synthèse regroupe les 3 journées de travail de la commission ainsi que les 2 jours d'Interrégionale organisée à Lyon.

Les travaux et échanges menés au sein de la commission Gouvernance ont permis à ce jour de mettre en chantier deux axes :

- l'articulation et l'organisation entre les fédérations, régionales et nationale
- la représentativité de la fédération nationale dans le champ social

Il est convenu que cette commission doit être poursuivie au cours du prochain mandat 2019-2020 afin :

- de poursuivre la réflexion sur des éventuelles évolutions statutaires régissant notre fonctionnement interne
- d'expérimenter la mise en place d'outils partagés et mutualisés pour parfaire la communication et la circulation d'informations.

Toutefois, le chantier de la représentativité initiée en 2014 par la fédération nationale induit une proposition de modifications statutaires en 2019, pensée en cohérence avec ce travail de la gouvernance entre fédérations.

La modification statutaire concernant l'organisation interne de la fédération pour régir les liens avec les fédérations régionales semblent prématurées pour cette année. L'idée de confédération est apparu en filigrane depuis l'Interrégionale de 2017 à Marseille. Cependant le niveau de structuration des fédérations régionales étant trop disparate, cette proposition mérite une réflexion et un travail interrégional bien plus approfondi. La participation des fédérations régionales n'est pas suffisamment soutenu, donnant une vision trop parcellaire des possibilités et du positionnement de chacune d'entre elles.

Ci dessous les axes de développement initiés et poursuivis lors du prochain mandat :

1/ L'accompagnement de développement territorial via un accompagnement renforcé des fédérations les plus fragiles et/ou les plus en demande entre fédérations régionales elles mêmes et par la fédération nationale.

Le constat (qui n'est pas nouveau) de la structuration disparate des fédérations régionales est primordial dans l'évolution de la gouvernance au niveau national.

Plusieurs points de réflexions ont été soulevés et doivent être approfondis :

- Articulation de la vie associative de toutes les fédérations :
 - Etablir une feuille de route et un rétroplanning partagé à Court, Moyen et Long terme : de la nationale et interrégionale
 - Mettre en place un agenda partagé des CA et AG nationaux et régionaux
 - Fixer les CA nationaux sur une année et les prévoir sur 2 jours
- Développer les équipes salariées, à la nationale et en région et ainsi travailler à une coordination interrégionale pour favoriser le rééquilibrage entre fédérations, soit au niveau de la fédération nationale, soit au niveau des régions, voire les deux.
La Fédération nationale continue de défendre auprès de la DGCA la nécessité pour les Fédés régionales d'être soutenu par leur DRAC, mais aussi d'allouer des moyens supplémentaires en central pour participer à cette coordination interrégionale et poursuivre l'appui aux fédés les moins structurées.
- Renforcer / Former le rôle de délégué régional
 - Rôle d'animateur / créer de l'action entre sa région et les autres régions et la nationale
 - Faire le point état des chantiers en région : en quoi le national croise le régional ou pas ?
 - Technicien qui a un rôle de transmission entre national et région
Le rôle des délégués régionaux présente des limites. La personne doit être en capacité de comprendre l'ensemble des chantiers au niveau régional comme au niveau national pour assurer la courroie d'informations, ce qui peut être parfois une charge de travail conséquente.
- Développer la solidarité interrégionale entre les régions et avec la nationale : financière, humaine, matériel...
- Accroître le nombre d'administrateurs élus en CA régional et en CA national, notamment sur des chantiers convergents permettant de renforcer le rôle du délégué régional
- Réflexion non tranchée sur la temporalité du mandat : 2 ans ? 3 ans renouvelables au 1/3 tous les ans (1 an : formation / 1 an : traite d'un sujet / 1 an : passation) ?
- Mise en place de formation à destination des adhérents : militance, fonctionnement et organisation de la fédération, négociation avec les partenaires publics et institutionnels
Un constat commun à l'ensemble des fédés est la difficulté de mobilisation d'une part des adhérents et des candidatures aux conseils d'administration, et d'autre part de l'implication des administrateurs élus dans les chantiers.

2/ La mise en place concrète d'outils partagés et mutualisés pour parfaire la communication et la circulation d'informations entre les fédérations

- Outil de gestion des adhésions de date à date avec comme fonctionnalités :
 - regrouper l'ensemble des adhésions région par région.
 - avoir une vue globale des adhérents pour la fédération nationale
 - faire des relances automatiques auprès de chaque adhérent un mois avant leur date de fin d'adhésion annuelle
 - comptabiliser le nombre d'adhérents à un moment T (sur l'année civile, au moment des AG, ect...)
 - générer directement une facture par adhérent le souhaitant
 - avoir un historique des adhésions pour chaque adhérent
 - générer une liste de diffusion par région avec les e-mails des adhérents

- Création d'un site internet : Mise en avant de la dimension RESEAU de la Fédération, composé d'un réseau fort de 11 fédérations régionales
 - Mise en place de pages dédiées à chaque fédération régionale : possibilité d'avoir une gestion autonome ou simplement un renvoi sur le site existant de la fédération

 - Mise en place d'un Intranet avec code d'accès pour chaque fédération:
 - Améliorer la circulation des informations
 - Regrouper les ressources et outils partagés (adhésion, framadate,...)
 - Intégration de formulaire en ligne
 - Mise en place d'un agenda partagé

 - Intégration de la cartographie des acteurs des arts de la rue

 - Rédaction de fiches méthodologique sur les chantiers à long terme de la fédération à disposition de tous : 1% TP, SODAREP, OPP

 - Rédaction d'un Guide de fonctionnement interne de la fédération nationale et l'articulation avec les fédérations régionales rappelant les règles statutaires et les usages, et tendre vers une méthodologie commune de la mise en place des chantiers et des commissions de travail.

3/ La co-construction du projet associatif de la Fédération nationale et des chantiers menés avec les régions

- Collecter auprès des fédés régionales leurs attentes et visions de la Fédé nationale et rendre compte des chantiers sur lesquels les fédés régionales souhaitent mandater la nationale => Protocole de collectage à définir : une même personne qui se déplace dans chaque fédé régionale (par exemple lors du CA qui suit l'AG), par exemple une des coordinatrices nationales

- Avoir une meilleure appréhension pour les régions des chantiers partagés proposés par la nationale.

- Prioriser les chantiers nationaux avec les fédés régionales

- Etablir un bilan des 20 années d'actions de la fédération nationale pour permettre une meilleure prospective

Un travail d'identification des missions respectives a été réalisé pour se donner des bases communes à valider collectivement.

FEDE NATIONALE	FEDES REGIONALES
COMMUNICATION	
Site internet - Création d'un intranet – plateforme commune pour circulation d'informations et outils communs Communiquer sur l'ensemble des actions et rencontres portées par la nationale et les régions	
Développement d'un site internet donnant la visibilité du réseau national avec 11 fédés régionales	Conserver leurs supports de communication propres (site internet, facebook) Conserver leur identité visuelle et graphique Possibilité pour les régions de bénéficier de l'outil développé par la nationale et être visible dans le réseau national
RENCONTRES PROFESSIONNELLES PRESENCES SUR EVENEMENTS ARTS DE LA RUE	
Présence sur évènements nationaux (Aurillac, Chalon et Sotteville) : définir les objectifs en concertation avec la fédé régionale du territoire Propositions ciblées vers les professionnels	Autonome sur présence sur évènements régionaux Sensibilisation et actions auprès du public
Importance de la collaboration quand cohérence dans les propositions nationales et régionales Importance des choix des lieux pour visibilité	
1% TRAVAUX PUBLIC	
Lobbying Ministère culture + Assemblée nationale Outiller régions pour accompagner dans lobby auprès des interlocuteurs locaux	Lobbying collectivités territoriales + DRAC Diagnostic des expérimentations et expériences sur le territoire pouvant relever du 1% TP
Rédaction d'un livre blanc à partir de collecte des régions : outil de lobby pour toutes les fédés (nationale et régionales)	
OPP	
Communiquer sur les enjeux et le fonctionnement de l'OPP auprès des régions Formation et information sur l'outil GIMIC Administration et coordination de l'enquête OPP auprès adhérents : lieux, festivals et cles Analyse et édition de documents des résultats de l'observation	Relais et collaboration pour enquête auprès des adhérents en région, notamment pour les compagnies (plus nombreuses et moins structurées)
Analyse et observation au niveau national et régional	
SODAREP	
Lobbying auprès de la DGCA pour financement du fonctionnement des SODAREP, notamment par l'incitation des DRAC à financer les fédés régionales	Solliciter DRAC pour accompagnement et financement de montage de SODAREP Expérimentations sur les territoires à différentes échelles
Partage et échanges sur les méthodologies et expérimentations de SODAREP Travail commun au développement de SODAREP Poursuivre la réflexion avec des acteurs témoins de concertation (ex SOLIMA)	

FEDE NATIONALE	FEDES REGIONALES
REPRESENTATIVITE	
Lobbying pour devenir représentatif dans commission paritaire (négociation des conventions collectives, entre autres) Nécessité de pédagogie auprès des fédés régionaux : rédaction d'une note	Importance appel à adhésions auprès des structures pour 2019
Changements statutaires pour garantir éligibilité	
SECURITE ET SURETE DANS L'ESPACE PUBLIC	
Lobbying auprès de l'Etat Création outil pédagogique pour rappeler fondamentaux réglementaire en matière de sécurité et sureté dans l'organisation d'évènement	Travail de pédagogie auprès des interlocuteurs locaux Faire remonter cas d'annulation ou de mesures contraignantes pour des raisons de sécurité (voir enquête Grand'rue)
VEILLE ET ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES	
Veille et décryptage des politiques nationales : rédaction note et outils d'infos pour les régions	Veille et décryptage des politiques locales pour les adhérents régionaux
Circulation et échanges d'informations	
IFAPS	
Construction du projet avec autres fédés étrangères Dépôt d'un projet européen	Rapprochement avec des fédés de pays limitrophe à la région (Suisse, Belge, Allemande, Espagne)

4/ Des évolutions statutaires soumis en AGE le 9 avril 2019

a) Pour tendre vers une gouvernance partagée du CA national.

Il est proposé d'augmenter le nombre d'élus au CA à 24 administrateurs,

Les représentants des fédérations régionales (les délégués régionaux) peuvent être au nombre de 12, correspondant au nombre de régions administratives. Il est en réflexion de leur donner la possibilité de se présenter au bureau de la fédération nationale.

Pour rappel, un délégué régional et un suppléant sont élus par son CA régional. En cas d'impossibilité des deux personnes, le président ou à un autre administrateur régional mandaté par son CA peut représenter la région en CA national.

Exceptionnellement, si un membre élu au CA national et également élu au CA régional, il peut être mandaté pour porter la procuration. Dans le cas où toutes ces possibilités sont épuisées, le coordinateur régional pourra éventuellement porter la voix de la fédération.

Ainsi, la composition du bureau pourrait évoluer comme suit, sous réserve d'une adoption en AGE le 9 avril 2019 :

- Au moins 1 président : il sera possible d'élire un ou plusieurs présidents
- Possibilité d'élire un ou plusieurs Vice président
- 1 trésorier avec possibilité d'un Vice trésorier
- 1 secrétaire avec possibilité d'un Vice secrétaire
- 1 délégué « Collège personne morale » => voir explication ci dessous concernant la représentativité

b) Pour garantir la représentativité de la Fédération nationale

Contextualisation : Etre représentatif signifie avoir la capacité pour les organisations d'employeurs de s'exprimer, au nom des entreprises, dans des organismes consultatifs et de participer, en leur nom, à la gestion d'organismes.

La Fédération nationale peut prétendre à la représentativité patronale au niveau de la branche professionnelle, c'est à dire participer à la négociation des conventions et accords de branche et à la gestion des organisations et organismes du champ concerné, en l'occurrence du spectacle vivant. Pour ce faire, les entreprises et les organisations adhérentes à jour de leur cotisation représentent soit au moins 8 % de l'ensemble des entreprises adhérant à des organisations professionnelles d'employeurs de la branche.

En 2017, La Fédération des arts de la rue (FNAR) a atteint les chiffres de la représentativité sur la branche Entreprises Artistiques culturelles mais a vu sa demande de représentativité refusée du fait d'une structuration trop floue quant à la présence de structures et d'individus au sein de la fédération brouillant les frontières entre employés/employeurs. Le prochain comptage de nos adhérents pour la représentativité aura lieu sur l'année 2019. Par conséquent, les statuts ont besoin d'évoluer sur cette même année garantissant notre éligibilité.

(NDLR : Organisations représentatives sont :

Pour la branche EAC (Entreprises Artistiques culturelles) : FSICPA, Les forces musicales, SMA, SYNDEAC, SNSP, PROFEDIM

Pour la branche SVP (Secteur privé du spectacle vivant) : FSICPA, SCENES, SNES, PRODISS, SMA)

Il est proposé donc de faire évoluer notre système d'élections en mettant en place un « Collège de personnes morales » au sein du Conseil d'Administration portant la voix des adhérents Structures dans le cadre des négociations des conventions collectives. Après de longues réflexions au sein de la commission Gouvernance au sujet d'un éventuel deuxième collège, celui des personnes physiques, ce dernier a été mis de côté semblant davantage restreindre la liberté de fonctionnement de la Fédération nationale plutôt que d'apporter les solutions recherchées dans l'enjeu lié à la représentativité, enjeu qui se place du côté des personnes morales.

Ainsi les candidats au Conseil d'administration seront élus par les adhérents de la même typologie. C'est à dire :

- les adhérents Individus voteront uniquement pour les candidats qui ont adhéré en tant qu'Individus
- les adhérents Structures voteront uniquement pour les candidats qui ont adhéré en tant que Structures.

Le nombre d'administrateurs Individus et Structures au sein du CA sera proportionnel aux nombre d'adhérents de la même typologie.

Exemple :

La Fédération regroupe 250 adhérents Individus et 250 adhérents Structures => Le CA national sera composé de 12 administrateurs Individus et 12 administrateurs Structures.

La Fédération regroupe 375 adhérents Individus et 125 adhérents Structures => Le CA national sera composé de 18 administrateurs Individus et 6 administrateurs Structures.